



# L'accompagnement personnalisé

## Propos liminaire

**Accompagner c'est partager, cheminer, marcher avec, vers un but ...**

**« Personnalisé c'est situer la personne dans sa capacité à agir en fonction de la manière dont elle se projette dans l'avenir\* »**

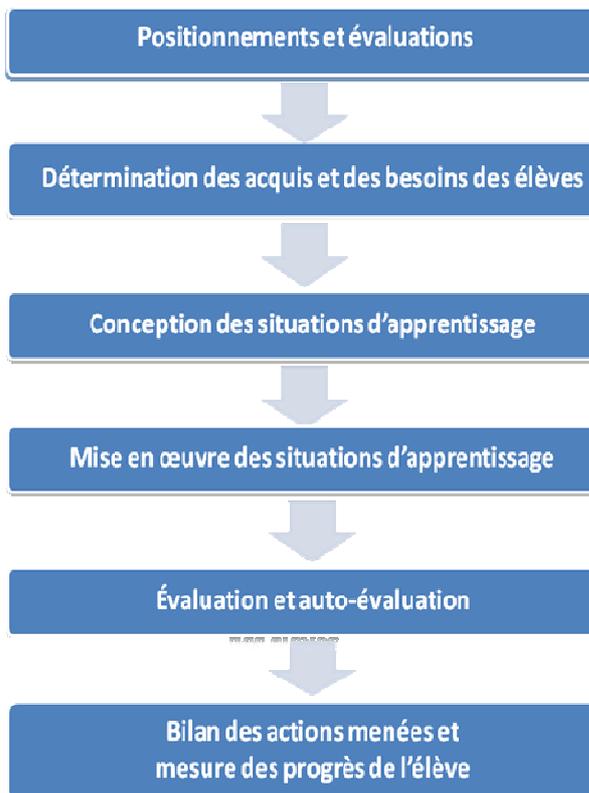
La rénovation de la voie professionnelle offre 210 heures dédiées à de l'accompagnement personnalisé sur les trois années du cycle de baccalauréat professionnel. Les élèves accueillis au lycée professionnel nous imposent de plus en plus de passer d'une logique de transmission du savoir à une logique de réception de l'apprentissage. Cette

nouvelle modalité permettra notamment de mieux appréhender la **relation d'apprentissage** (le rapport que l'élève va construire avec le savoir dans sa démarche pour apprendre)

\*Richard Etienne professeur des universités Paul Valéry – Montpellier 3 XYZep n° 35 Déc. 2009

Un des fondements de l'enseignement, et à fortiori de l'enseignement professionnel est de concevoir la relation pédagogique comme la prise en compte de la singularité de l'élève, de la variabilité de ses besoins dans la construction de son savoir et dans l'hétérogénéité du groupe classe. Une appropriation de cette nouvelle modalité d'accompagnement par les différents acteurs de la communauté éducative et la mise en place réussie de ce dispositif joueront un rôle essentiel dans le succès des élèves.

## 1] Exemple de démarche



## 2] exemples de grandes phases de l'accompagnement personnalisé



## 3] quels acteurs ?

C'est le projet et l'évaluation des besoins des élèves qui déterminent le choix des intervenants :

- les membres de la communauté scolaire (infirmière, CPE, MGI...),
- les Professeurs de toutes les disciplines,
- les conseillers d'orientation – psychologues, etc.

## 4] Quelques éléments sur la notion de la difficulté scolaire

### 1.1] Pourquoi l'accompagnement doit-il être...**personnalisé** ?

- **le caractère personnel de la difficulté.**

Des élèves qui ont les mêmes difficultés, dont les erreurs sont les mêmes, les ont pour des raisons très différentes (l'origine de l'erreur est différente). L'hétérogénéité extrême des causes d'une même difficulté implique donc la nécessité d'établir une chaîne individuelle de causalités, dans l'approche d'une *même* difficulté.

- **le caractère personnel des remédiations** : Il est impératif d'individualiser la réponse au repérage fait (pédagogie différenciée). La question du rythme d'apprentissage (temps d'acquisition, de restitution) très variable d'un élève à l'autre (il y a des élèves en difficulté plus rapidement que d'autres) impose la prise en charge personnelle du temps de l'élève. Cela demande du temps et beaucoup de capacité d'individualisation au professeur.

- **le caractère personnel d'un dialogue** qui s'installe entre l'adulte et l'élève : proximité qui casse l'invisibilité ou l'anonymat.

### 1.2] Les représentations de la difficulté

#### 1.2.1) Une représentation essentialiste : L'élève **est** en difficulté.

L'élève peut s'installer dans cet état, vécu comme indépasseable. C'est le destin ! L'élève se sent condamné (je suis nul en... dira-t-il, sous-entendant, je l'ai toujours été, il n'y a aucune raison pour que cela change). La difficulté est en ce sens constitutive, identitaire : l'élève ne se reconnaît que dans la difficulté, il l'assume, la revendique, voire, la radicalise : à l'extrême, certains se mettent volontairement en difficulté dans toutes les disciplines, alors qu'ils ne sont parfois fragiles que dans une matière : on appelle cela le « *suicide scolaire* », qui agit paradoxalement par protection narcissique.

Cette représentation correspond à une conception innéiste de la difficulté, évidemment très fataliste (déterminisme).

**C'est le destin ! L'élève se sent condamné – il opère un suicide scolaire**

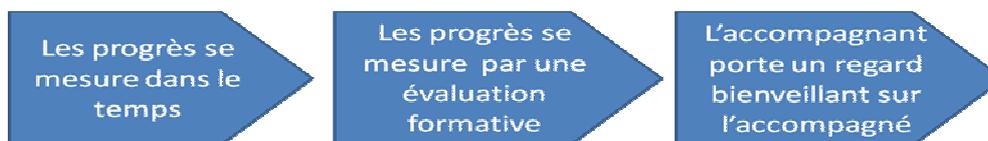
### 1.2.2) Une représentation contingente (qui peut survenir ou non suivant les cas), aléatoire, plus volatile, qui légitime l'aide à l'élève. L'élève a des difficultés

Tout le monde rencontre des difficultés dans la construction de son savoir, même les bons élèves peuvent avoir des difficultés, c'est une étape indispensable de l'apprentissage : on n'apprend pas sans être en difficulté (risque de l'erreur inhérent à l'acte d'apprentissage) Donc, la difficulté est la norme de l'apprentissage !

**Élève en difficulté = pléonasmе — Difficulté = ponctuelle et non identitaire**

Selon cette représentation, la difficulté est dépassable : l'élève est capable de progrès (on parle d'*éducabilité*, de *modifiabilité*, ou de *plasticité cérébrale*) En pédagogie, la notion de **perfectibilité** existe.

Cette notion de la **perfectibilité** implique trois conséquences pédagogiques :



1. l'indispensable **inscription dans le temps** des progrès de l'élève (tout progrès suppose un laps de temps)

Il faut tenir compte du temps qui passe, dans toute démarche d'aide et d'accompagnement :

- être patient : L'élève espère une hausse immédiate et mécanique de ses notes, lorsqu'il se remet à travailler. Or, cela n'arrive que très rarement ainsi et le découragement est à craindre. Il faut donc penser à anticiper cette période sensible et prévenir l'élève qu'elle peut durer un à trois mois, et qu'un jour, ses notes augmenteront.
- Il faut concevoir un programme d'accompagnement progressif (programme de remédiation anticipé, pour une complexification progressive).
- Il est également nécessaire d'instaurer des rituels dans l'apprentissage, les habitudes favorisent le passage à l'acte, la mise au travail.

2. Nécessité de faire **une évaluation formative** qui va mesurer les progrès.

Cette évaluation ne se situe pas au niveau de la performance, mais plus du côté de l'apprentissage, qu'elle saisit dans son déroulement, son processus.

3. **La qualité du regard** porté sur l'élève : regard qui doit être teinté d'une grande bienveillance. Les propos des enseignants, leurs verdicts, sont très importants. De même que leurs silences (effort non reconnu, par exemple).

L'effet miroir est également un incontournable :

***Un élève en difficulté crée la difficulté de l'enseignant à enseigner.***

Mais la bienveillance du regard, si elle est indispensable, ne suffit pas. Il est nécessaire de créer des outils pédagogiques qui permettent à l'élève de progresser réellement : là est la bienveillance authentique.

**Accompagner c'est partager, cheminer,  
marcher avec, vers un but...**

... encore faut-il que le guide sache où il va, et qu'il ait défini ses objectifs. La démarche implique donc une anticipation en matière de stratégie de formation. Ce guide peut être un *tuteur*, un *accompagnateur*, un *référént* (il convient donc d'avoir une réflexion sur la sémantique employée dans la démarche)

Un coefficient de directivité doit être consciemment posé :

- Certains élèves auront seulement besoin qu'on leur montre du doigt la direction à suivre (suivi)
- D'autres ont besoin que l'on marche à leur côté (côte à côte)
- D'autres, plus fragiles, auront besoin qu'on les soutienne (étayage, appui, béquille)

L'accompagnement doit aussi se définir comme une éthique professionnelle. Enseigner c'est accompagner, c'est le cœur de notre métier.

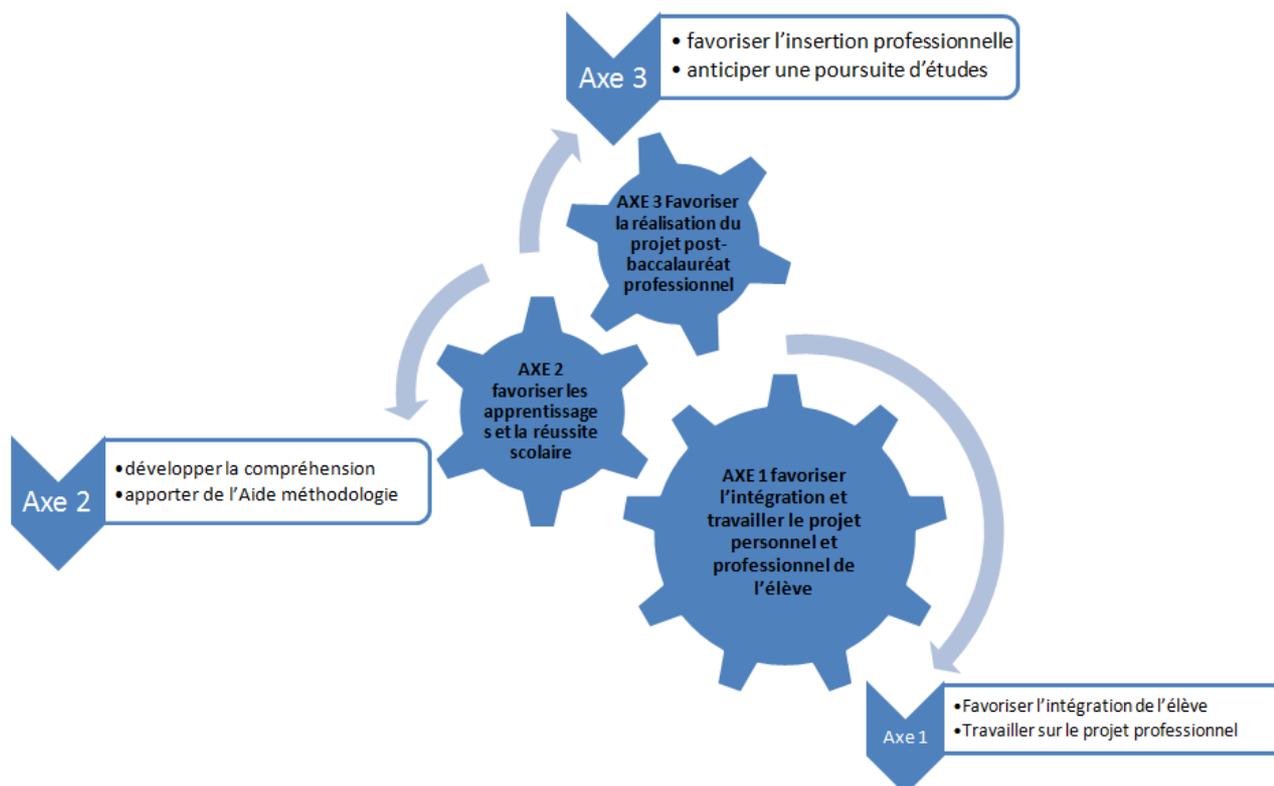
**L'accompagnement n'est donc pas un dispositif, mais plus une posture professionnelle et éthique. C'est une posture humaine et pédagogique.**

Sources : Conférence Maromme Avril 2009 Chantal BLANCHAR, professeur et formatrice Académie de Rouen

## 5] Exemples d'axes de travail dans le cadre de l'accompagnement personnalisé

L'accompagnement a pour objet d'apporter un appui personnalisé aux élèves en fonction de leurs besoins. Tout au long des différentes activités de l'AP un **document de suivi** (portfolio, livret d'accompagnement...) retrace le parcours de l'élève et sert de lien entre lui et l'équipe éducative. Chaque **activité** proposée fera l'objet d'une **évaluation** mesurant les **progrès** de l'élève.

Afin de donner de la cohérence à la démarche, il semble opportun de regrouper les différentes actions dans des « axes d'accompagnement » qui peuvent notamment être :



<b>AXE 1</b>	<b>favoriser l'intégration et travailler le projet personnel et professionnel de l'élève</b>
☞ Exemples d'activités	Accueillir, donner les repères (spatio-temporels), mener des entretiens de positionnement, rencontrer la famille, découvrir le milieu professionnel, puis l'élève seul, mettre en place des tuteurs (adulte référent), des « parrains » (élèves), renforcer la confiance en soi et la motivation. Formaliser son projet (découvrir des métiers et des filières), construire un portfolio, apprendre à s'auto-évaluer...
<b>AXE 2</b>	<b>favoriser les apprentissages et la réussite scolaire</b>
☞ Exemples d'activités	Développer la compréhension (écrire, lire, parler), l'aide méthodologique, la prise de notes, la recherche documentaire. Aider les élèves allophones (dispositif FLE...), proposer des « dispositifs de consolidation disciplinaire », travailler autour de la métacognition (apprendre à apprendre), de la communication (jeux de rôle...).
<b>AXE 3</b>	<b>Favoriser la réalisation du projet post-baccalauréat professionnel</b>
☞ Exemples d'activités	<p>☞ <b>favoriser l'insertion professionnelle,</b> préparer l'intégration dans l'emploi (rédiger un curriculum vitae, communiquer par écrit et à l'oral, s'entraîner à un entretien d'embauche). Travailler sur l'employabilité (autour des compétences sociales et comportementales ?), participer à des salons professionnels, des événements (concours)...</p> <p>☞ <b>anticiper une poursuite d'études.</b> Apporter des connaissances, des compétences et l'aide méthodologique spécifiques à la poursuite d'études (notamment sur l'abstraction, le niveau de langue, l'écriture de synthèse...), enrichir certaines compétences, travailler sur la métacognition, organiser une rencontre avec d'anciens élèves aujourd'hui en section TS...</p>
(Axe 3 suite) ☞ Exemples d'activités	

**➔ PRECISION** : ces axes, ni limitatifs, ni chronologiques sont à construire en fonction des besoins recensés et à mettre en relation avec le projet d'établissement.

Le premier objectif est d'accueillir l'élève ayant fait le choix de s'engager vers une voie de formation professionnelle. A ce titre, **l'entretien personnalisé** est un élément essentiel dans la phase d'intégration de l'élève et reste un moment privilégié dans la formation, dans l'accompagnement de l'élève et dans l'information des familles. Ils contribuent également à lutter contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualification grâce au dialogue qu'il instaure tout au long de l'année entre l'équipe pédagogique, l'élève et sa famille. Il permet en outre, de façon régulière de faire un bilan personnalisé sur le *degré d'acquisition* par les élèves des compétences, connaissances et des attitudes ou comportements visés (assiduité, curiosité, initiative, implication, autonomie, capacité de travailler en équipe).

La réussite de tous les élèves en seconde professionnelle nécessite la prise en compte de leurs difficultés d'apprentissage et touche au domaine de la métacognition (*la métacognition désigne l'analyse que l'apprenant fait de son propre fonctionnement intellectuel*).

**Exemples de modules d'accompagnement personnalisé, et mise en perspective avec le socle commun de compétences** (palier 3 art. 9 de la loi d'orientation pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005)

AXE 1 modules d'AP relatifs à l'intégration	Compétences du socle commun mobilisées
<p>visite du lycée (jeu de piste spatio-temporel, parrainage par élève de classe &gt;, etc.), entretien personnalisé, rencontre avec la famille, visite de l'environnement économique (hôtels, restaurants, cuisine centrale etc.), visite de vignobles, de cave, rencontre de syndicats interprofessionnels.</p>	<p><b>Comp. 7 - L'autonomie et l'initiative découvrir les métiers et les formations</b>  <b>Comp. 7 - Envisager son orientation de façon éclairée</b>  <b>Comp. 7 - Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers</b>  <b>Comp. 7 - Connaître les systèmes d'éducation, de formation et de certification</b></p>
AXE 1 modules d'AP relatifs sur la construction du projet professionnel	Compétences du socle commun mobilisées
<p><b>atelier « Connaître les filières, les formations, les métiers »</b> (<i>guide Onisep, sites Internet professionnels, visite d'entreprise, conférences, partenariat etc.</i>)  <b>atelier « Appréhender l'environnement professionnel »</b> <i>annonce d'emploi, convention collective, règlement intérieur, durée du travail, contrat de travail, rémunération du personnel, bulletin de paie, droit du travail...</i>  <b>atelier « Appréhender et compléter son portfolio de formation »</b></p>	<p><b>Comp. 4 - DOMAINE 4 - S'INFORMER, SE DOCUMENTER</b> Chercher et sélectionner l'information demandée  <b>Comp. 7 - Savoir prendre des initiatives et des décisions</b>  <b>Comp. 7 - Envisager son orientation de façon éclairée</b>  <b>Comp. 7 - Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers</b></p>
AXE 2 modules d'AP relatifs sur une aide méthodologique : ( <i>ateliers méthodologie</i> )	Compétences du socle commun mobilisées
<p><b>compréhension du travail attendu et organisation personnelle</b>  <i>Ateliers sur la rédaction d'une fiche de consignes, prendre note du travail à faire, organisation dans l'emploi du temps, attente des professeurs, attente des professionnel, comprendre une consigne, etc.</i>  <b>expression et communication écrites et orales</b>  <i>Atelier de communication, jeu de rôle en situation professionnelle (client/professionnel), rédaction de courriers, rédaction des FDAP, recherche de stage</i>  <b>prendre de notes, mémoriser</b>  <i>Atelier « prise de note » lors d'une conférence, à partir d'une vidéo (WebTV CNRHR), d'une bande sonore, lors d'une sortie professionnelle, rédaction d'une note de synthèse sur un exposé...  Les différents types de mémoire, la métacognition</i>  <b>analyser, traiter une question, argumenter, élaborer une réponse argumentée</b>  <i>Jeu de rôle en situation professionnelle, entretien d'embauche, prise de commande, relation avec fournisseur...</i>  <b>effectuer une recherche documentaire</b>  <i>Comment réaliser une recherche documentaire,</i>  <b>maîtrise et utilisation responsable des TICE</b>  <b>travailler en équipe, travailler en autonomie</b>  <i>Utiliser de manière responsable les TICE, rédaction fiche produit, fiche technique, des FDAP, exposé sur gastronomie régionale</i></p>	<p><b>Comp. 1 - s'exprimer à l'oral - Prendre la parole en public</b>  <b>Comp. 1 - s'exprimer à l'oral - Adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché)</b>  <b>Comp. 1 - Utiliser les principales règles d'orthographe lexicale et grammaticale</b>  <b>Comp. 3 - Chercher et sélectionner l'information demandée</b>  <b>Comp. 5 - Situer et connaître les grands ensembles physiques et humains, les grands types d'aménagements, les principales caractéristiques de la France et de l'Union européenne</b>  <b>Comp. 7 - Être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles</b>  <b>Comp. 7 - Connaître son potentiel, savoir s'auto évaluer</b>  <b>Comp. 7 - S'impliquer dans un projet individuel ou collectif</b>  <b>Comp. 7 - Savoir travailler en équipe</b>  <b>Comp. 7 - Manifester curiosité, créativité, motivation, à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement</b></p>

<b>AXE 2</b>	<b>modules d'AP relatifs sur la remédiation</b>	<b>Compétences du socle commun mobilisées</b>
	<p><b>atelier maîtrise du langage professionnel</b> (<i>maitriser le lexique, exprimer sa pensée à l'oral, s'exprimer dans un langage approprié, maitriser une langue vivante</i>)</p> <p><b>atelier remédiation des techniques de base</b></p> <p><b>Atelier de technologie appliquée de remédiation</b></p> <p><b>Atelier de remédiation en comptabilité, en gestion de l'entreprise, en technologie</b> (<i>QCM, exercice d'application, étude de cas de synthèse, mot croisé en vocabulaire professionnel, etc.</i>)</p> <p><b>Atelier « utiliser les mathématiques dans le cadre de mon métier »</b> <i>Réaliser, manipuler, mesurer, calculer, appliquer des consignes</i></p>	<p><b>Comp. 1 - s'exprimer à l'oral</b> - Prendre la parole en public</p> <p><b>Comp. 1 - s'exprimer à l'oral</b> - Adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché)</p> <p><b>Comp. 2 - La pratique d'une langue vivante étrangère (niveau A2)</b></p> <p><b>Comp. 3 Organisation et gestion de données</b> : reconnaître des situations de proportionnalité, utiliser des pourcentages, des tableaux, des graphiques.</p>
<b>AXE 2</b>	<b>modules d'AP relatifs au renforcement</b>	<b>Compétences du socle commun mobilisées</b>
	<p><b>Atelier sur la rédaction du document unique, audit des locaux professionnel, Atelier sur l'ES&amp;ST</b> (<i>grille d'analyse des risques professionnels, document synergie...</i>)</p> <p><b>atelier renforcement des techniques de base</b> (<i>cuisine, pâtisserie, bar, restaurant...</i>)</p> <p><b>atelier « préparer un concours professionnel »</b></p> <p><b>atelier scientifique</b> (<i>technologie expérimentale, cuisine allégée...</i>)</p> <p><b>atelier TICE utilisation responsable des outils TICE dans le cadre de ma formation</b></p> <p><b>atelier artistique Atelier de photographie culinaire, design culinaire, fiche cocktail etc.</b></p> <p><b>Atelier expérimental sur des techniques ou des produits spécifiques</b></p>	<p><b>Comp. 3 - Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique</b></p> <p><b>Comp. 4 - La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (B2i)</b></p> <p><b>Comp. 4 - Saisir et mettre en page un texte</b> - Traiter une image, un son ou une vidéo Organiser la composition du document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination</p> <p><b>Comp. 5 - Pratiquer diverses formes d'expression à visée artistique</b></p> <p><b>Comp. 7 - S'impliquer dans un projet individuel ou collectif</b></p>
<b>AXE 3</b>	<b>modules d'AP relatifs à la poursuite d'études</b>	<b>Compétences du socle commun mobilisées</b>
	<p><b>Découvrir les formations en post-bac</b> <i>visite de lycée technologique, rencontre avec anciens élèves, présentation des mentions complémentaires, des BTS, des Licences professionnelles</i></p> <p><b>Bilan de compétences, de motivation</b></p> <p><b>Renforcement spécifique</b> <i>capacité à l'abstraction, prise de notes, l'esprit de synthèse</i></p> <p><b>Renforcement spécifique sur la langue vivante, la gestion...</b></p>	<p><b>Comp. 7 - L'autonomie et l'initiative découvrir les métiers et les formations</b></p> <p><b>Comp. 7 - Envisager son orientation de façon éclairée</b></p> <p><b>Comp. 7 - Connaître les systèmes d'éducation, de formation et de certification</b></p>
<b>AXE 3</b>	<b>modules d'AP relatifs à l'insertion professionnelle</b>	<b>Compétences du socle commun mobilisées</b>
	<p><b>atelier « savoir-être »</b> développer des attitudes responsables, respectueuses de soi et des autres et conformes aux exigences professionnelles</p> <p><b>atelier se situer dans l'entreprise hôtelière</b> <i>organigramme, convention collective, durée du travail, congés payés, planning de roulement etc.</i></p> <p><b>atelier expression et communication écrites et orales, utilisation des TICE pour communiquer en situation professionnelle</b></p> <p><i>Atelier de communication, atelier d'improvisation, jeu de rôle en situation professionnelle (entretien d'embauche, speed-dating), rédaction de courriers, rédaction d'un CV d'une lettre de motivation, d'un blog professionnel,</i></p> <p><b>atelier rechercher un emploi</b> (<i>utiliser les sites professionnels, les journaux d'annonces, les organismes publics et privés d'offres d'emploi, les cabinets de recrutement</i>)</p> <p><b>Constituer et activer les réseaux professionnels, l'association des anciens élèves...</b></p>	<p><b>Comp. 1 - s'exprimer à l'oral</b> - Prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue</p> <p><b>Comp. 1 - s'exprimer à l'oral</b> - Rendre compte d'un travail individuel ou collectif (exposés, expériences, démonstrations...)</p> <p><b>Comp. 4 - Écrire, envoyer, diffuser, publier</b> - Recevoir un commentaire, un message y compris avec pièces jointes - Exploiter les spécificités des différentes</p> <p><b>Comp. 4 - Exploiter les spécificités des différentes situations de communication en temps réel ou différé.</b></p> <p><b>Compétence 6 - Les compétences sociales et civiques</b> Connaître quelques notions juridiques de base</p>